

Économie circulaire¹

Conférence de mise en œuvre

16 décembre 2013 - Gardanne

La conférence
environnementale



Programme détaillé

10h00-10h30 Accueil des participants

10h30-11h15 Plénière : Lancement des travaux

Accueil par M. Roger Mei Maire de Gardanne, M. Philippe Jamet Directeur de l'Ecole des Mines, et M. François-Michel Lambert député des Bouches-du-Rhône

Introduction de M. Philippe Martin Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Rappel des résultats de la Table Ronde de la Conférence environnementale par M. Serge Orru animateur de la table ronde

Lancement des travaux par M. Dominique Potier député de Meurthe-et-Moselle

11h15-11h30 Pause

11h30-12h45 ATELIERS (participants répartis en 4 groupes travaillant en parallèle) : précisions sur les attendus et le calendrier de mise en œuvre des mesures suivantes de la feuille de route

Atelier 1. Engagements volontaires des industriels : mise en œuvre de la mesure « *Les industriels se mobiliseront en faveur de l'économie circulaire pour renforcer et diffuser les bonnes pratiques à l'échelle de chaque secteur. Les comités stratégiques de filières, dans le cadre d'une démarche volontaire pilotée par le Conseil National de l'Industrie en lien avec les parties prenantes, s'engageront sur des objectifs chiffrés notamment d'incorporation de matières recyclées, adaptés aux secteurs de manière différenciée.* »

Atelier 2. Mobilisation des régions pour des stratégies régionales d'économie circulaire : mise en œuvre de la mesure « *Les Régions s'investiront progressivement dans l'élaboration de stratégies régionales d'économie circulaire, intégrées à terme dans les schémas régionaux de développement économique. Elles se doteront de plate-formes de connaissances des flux de matières au niveau territorial et de connexion entre les acteurs.* »

Atelier 3. Stratégie nationale « ressources » : mise en œuvre de la mesure « *Pour mettre en œuvre une stratégie d'utilisation efficace des ressources, en cohérence avec les discussions européennes, des indicateurs nationaux seront sélectionnés afin de suivre la mise en œuvre de l'économie circulaire en France.* »

Atelier 4. Principe de proximité : mise en œuvre de la mesure « *Afin de garder sur le territoire la valeur ajoutée des activités et des matériaux issus des déchets valorisables, la France soutiendra au niveau européen les propositions en ce sens, incluant la proposition de limiter les transferts transfrontaliers. Une réflexion sera engagée par le Gouvernement sur la mise en œuvre du principe de proximité à l'échelle pertinente pour chaque flux.* »

12h45-14h00 Déjeuner

14h00-15h15 Deuxième séquence des quatre ateliers (les participants sont invités à changer d'atelier s'ils le souhaitent)

15h15-15h30 Pause

15h30-16h30 Plénière : Prochaines étapes de la mobilisation collective pour l'économie circulaire

Restitution des propositions issues des ateliers ; discussions.

Clôture de la conférence par M. Philippe Martin Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

¹Extrait de la feuille de route issue de la Table Ronde Economie Circulaire de la Conférence environnementale 2013 : « *Une « Conférence de mise en œuvre » réunira cet automne dans la continuité de la table ronde les acteurs de l'économie circulaire pour suivre l'avancement des engagements de cette feuille de route, renforcer la mobilisation des filières dans la transition vers l'économie circulaire, apporter des précisions et fixer les prochaines échéances.* »